

<https://cplittoralouest.catholique.fr/Deux-soeurs-de-la-Congregation-des-Filles-du-Saint-Esprit.html>

Deux soeurs de la Congrégation des Filles du Saint Esprit nous disent comment elles vivent leur engagement



Publication date: lundi 27 janvier 2020

- Communauté pastorale -

Copyright © Communauté pastorale du Littoral Ouest - Tous droits réservés

Soeur Marguerite-Marie Terrien, Fille du Saint Esprit, 94 ans. D'abord infirmière elle s'est occupée également du recrutement du personnel. Il y a 11 ans, elle a perdu brusquement la vue et depuis 7 ans elle est à la Maison de Retraite.

Soeur Agnès Stéphan, Fille du Saint Esprit depuis 60 ans, est arrivée à la Maison Mère en 2015. Elle est responsable de la Communauté d'accueil, déléguée de la Provinciale des Filles du Saint Esprit pour représenter la congrégation auprès de la direction de l'EPHAD, déléguée de l'Évêque pour la Vie Consacrée.

Présenter la Communauté de Saint Briec

Soeur Agnès : Sur le site de la Maison Mère, il y a trois communautés, représentant un total de 80 soeurs : la communauté de soeurs en Maison de Retraite, la communauté de Béthanie dont les soeurs ne sont pas dépendantes mais fragilisées ou handicapées et la communauté d'accueil. Soixante-dix personnes laïques travaillent sur le site, soit en temps complet ou en temps partiel.

Quelle est votre présence et votre rayonnement dans le monde ?

Soeur Agnès : Notre présence dans le Monde : aux États-Unis 56 soeurs, en Angleterre et Irlande 37 soeurs, en France, Belgique, Hollande 478 soeurs, au Chili, Pérou 10 soeurs, au Burkina-Faso 15 soeurs, au Cameroun 30 soeurs et au Nigeria 63 soeurs. Des fondations qui ont gardé l'esprit premier : s'occuper des pauvres, des enfants et des malades.

« Aimer et servir Jésus Christ dans la personne des pauvres »

De quelle manière vivez-vous aujourd'hui l'esprit premier de la Congrégation ?

Soeur Marguerite-Marie : Je me base surtout sur notre règle de vie qui nous dit que nous sommes liées à celles que Dieu nous a associées. On ne se choisit pas et de ce fait nous sommes obligées de nous prendre bien en mains et d'être attentives aux autres. Un autre passage de la règle de vie nous dit : l'Esprit de Jésus crée en nous la prière et nous conduit vers Dieu en aimant nos frères. On ne peut pas s'en dispenser et c'est heureux. Un autre passage de la règle de vie : cette fraternité est un don de Dieu mais elle est aussi notre oeuvre. On n'agit pas pour soi-même, on agit pour le Seigneur. Des soeurs me lisent un livre d'Éloi Leclerc « *La fraternité en héritage* », qui m'inspire beaucoup. L'Esprit Saint tient une grande place dans ma vie spirituelle. Je commence ma journée en priant l'Esprit Saint.

Soeur Agnès : la règle de vie nous dit : Docile à ses inspirations... Dans la journée nous avons des inspirations : faire des visites, prendre le temps de parler à quelqu'un...l'Esprit Saint nous oriente toujours vers le souci de la personne qui est là. Prendre le temps de prier, de demander la lumière du Saint Esprit qui nous conduira toujours vers quelque chose qui est de l'ordre de l'Amour fraternel pour les personnes. L'Esprit Saint nous mettra toujours en paix.

En quoi la vie consacrée des Filles du Saint

Esprit est une chance pour notre Église diocésaine ?

Soeur Agnès : Peut-être déjà par sa présence apostolique en divers lieux de mission. Il y a huit communautés en insertion : deux communautés en HLM en cité populaire, deux à la campagne, proches des populations rurales, quatre en zone périphérique urbaine, une maison provinciale et deux communautés maison de retraite (Plestin et Saint Brieu) présentes aux personnes âgées et dépendantes. Celles-ci, tout particulièrement sont des poumons verts pour l'Église parce qu'il y a là un capital de prière, d'intensité de prière. Nous prions pour le Monde, pour l'Église et pour notre Église diocésaine.

Soeur Marguerite-Marie : Le fait d'être ensemble chaque matin pour l'office est une aide et un besoin.

Quel message aimeriez-vous transmettre à la communauté paroissiale dont vous faites partie ?

Soeur Agnès : Les religieuses sont en pleine évolution, beaucoup sont âgées mais elles vivent leurs vœux aussi radicalement qu'avant bien que dans un autre contexte. La dépendance physique, l'affaiblissement de leurs forces peuvent être un lieu de dépossession, de remise d'eux-mêmes au Seigneur, de façon radicale. Elles continuent à vivre en communauté et à se soutenir pour avancer ensemble avec davantage de fraternité. Comment continuer cet attachement à « *l'unique nécessaire* » sans la prière ? Comment discerner où le Seigneur les attend dans le service de leurs frères et soeurs sans la prière ? La prière leur permet de faire l'unité de leur vie, là est le centre de gravité. Elles restent ouvertes sur les événements. Leur prière se fait intercession pour le monde et l'Église. Elles se sentent envoyées en mission au sein même de leur communauté et avec les gens qu'elles côtoient au quotidien, en particulier, dans les maisons de retraite, avec le personnel avec lequel elles ont de nombreux partages au cours des soins.

Cette vie donnée, sans autre assurance que celle de la Présence du Seigneur, peut être signe dans notre monde et pour notre Église. La vie religieuse est sagesse dans la précarité parce qu'elle repose sur un appel. En cela, elle peut indiquer un chemin pour l'Église qui voit aussi ses forces diminuer et, en même temps, poindre de jeunes pousses qu'il faut accompagner dans leur croissance.

Sous quelle forme la Liturgie des Heures célébrée dans votre chapelle est ouverte à tous ?

Le dimanche soir à 17h50 à la chapelle nous avons l'office des vêpres où toutes les soeurs qui le peuvent, se rassemblent, cet office est ouvert à tous.

L'eucharistie est célébrée dans la chapelle le lundi, mardi et mercredi à 11h15, le vendredi à 17h30 et le dimanche à 10h45.

Une prière qu'aiment dire les Filles du Saint-Esprit et qui est la première strophe du Veni Sancte Spiritus :

Viens, Esprit créateur,
Viens, Esprit de Jésus Sauveur,
Amour du Père et du Fils,
Viens, Esprit de Dieu.

Cette année, la fête de la vie consacrée sera célébrée le dimanche 2 février. Toutes les paroisses sont donc invitées à fêter la Présentation de Jésus au Temple, en y associant, tout particulièrement les personnes consacrées vivant sur leur paroisse.

Voir aussi sur le site Église en Côtes d'Armor :

[2 février : Journée mondiale de la vie consacrée](#)

PS:

Voir les sites de Filles du Saint Esprit :

[Accueil - Filles du Saint-Esprit - Site officiel](#)

[Filles du Saint Esprit Province FBH](#)